

2025-2028

Projet Éducatif de Territoire



SOMMAIRE

01	Introduction	P 4
02	Organisation des temps scolaires	P 5
03	Périmètre du territoire	P 6
04	Etat des lieux	P 6
05	Publics ciblés	P 9
06	Partenaires du projet	P 9
07	Gouvernance du PEDT	P 10
08	Valeurs partagées : objectifs éducatifs du PEDT	P 11
	Fichez action 1 : Renforcer la prévention auprès des jeunes	P 13
	Fichez action 2 : Accentuer la démarche inclusive	P 14
	Fichez action 3 : Promouvoir l'engagement auprès des enfants et des jeunes	P 15

09	Cohérence entre le PEDT et le projet d'école	P 16
15	Modalités d'organisation globale du PEDT	P 16
10	Articulation Ecole/Activités périscolaires	P 17
11	Les autres temps et espace de vie de l'enfant et /ou du jeune	P 18
12	Organisaton des temps de l'enfant	P 18
13	Information et participation des parents au PEDT	P 19
14	Signataires du PEDT	P 19

INTRODUCTION

La commune de Josse apporte une importance toute particulière à la mise en place du Projet éducatif Territorial.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs et les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse Jossaise. Il va permettre à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions afin de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité, sur le territoire, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité et la continuité des temps éducatifs.

Il est mis en place dans l'intérêt de l'enfant

C'est un outil qui garantit une coéducation active pour une durée de trois ans, de 2025 à 2028.



ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES



Collectivité porteur du projet

Collectivité porteur du projet : Commune de JOSSE

Adresse : MAIRIE de JOSSE - 88 Rue du Pont de la Môle - 40230 JOSSE

Téléphone : 05.58.77.70.88 Adresse électronique : contact.mairie@josse.fr

Code organisateur auprès de la SDJES40 : 040ORG0251

Nom du correspondant : Céline PEBAYLE

Fonction : Directrice du Service Périscolaire et Coordinatrice PEDT

Adresse : Service Périscolaire - Ecole du Vieux Fronton - 27 Rue des Ecoliers - 40230 JOSSE

Téléphone : 05.58.77.75.18 Adresse électronique : aps@josse.fr

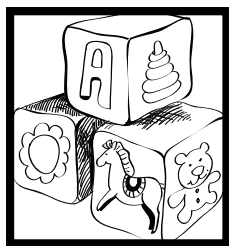
Les temps scolaires

Depuis la rentrée scolaire 2017, après concertation avec les familles et l'équipe enseignante (enquête), la commune de Josse a fait le choix d'organiser le temps scolaire sur 4 jours afin de répondre favorablement aux besoins des familles.

La micro crèche fonctionne sur le même rythme.

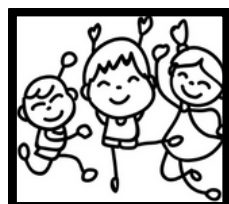
Le mercredi l'accueil de loisirs des enfants de l'Adour situé sur la commune de Saint Jean de Marsacq assure l'accueil des enfants de la commune de Josse.

PÉRIMÈTRE DU TERRITOIRE



Petite enfance

La commune de Josse dispose d'une micro-crèche intercommunale permettant l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Elle accueille les enfants des communes de Saint-Jean de Marsacq, Saint Martin de Hinx, Saubusse et Josse. Ainsi qu'une assistante maternelle.



Périscolaire

La commune de Josse dispose de la compétence Périscolaire, les jours de classe. L'accueil périscolaire du mercredi est situé sur Saint Jean de Marsacq, c'est un accueil de loisirs pluri communal qui accueille les enfants des communes de Saint Jean de Marsacq, Sainte Marie de Gosse, Saint Martin de Hinx et Josse.



Extra scolaire

L'accueil extrascolaire situé sur Saint Jean de Marsacq, est assuré par l'accueil de loisirs des Enfants de l'Adour et accueille les enfants des communes de Saint Jean de Marsacq, Sainte Marie de Gosse, Saint Martin de Hinx, Saubusse et Josse.



Jeune

Au dernier comité de pilotage intercommunal, il a été décidé par les élus que chaque commune reprenne la compétence accueil jeunesse. Aucune structure d'accueil n'existe sur la commune de Josse, une étude sera menée en collaboration avec les communes voisines afin que les jeunes soient orientés vers un espace jeunes de rattachement.



Mise en réseau des structures éducatives

La communauté de communes MACS s'est dotée de la compétence de « La mise en réseau des structures éducatives pour l'enfance et la jeunesse : centres de loisirs, espaces jeunes, accueils périscolaires, conseils municipaux d'enfants et de jeunes et la mise en réseau des professionnels de ces structures ».

ETAT DES LIEUX

Une Convention Territoriale Globale a été signée entre la CAF et la Communauté de communes (CTG). La CTG souligne que le territoire de la Communauté de communes se caractérise par :

- Un départ important d'actifs au quotidien vers la CA Pays Basque et la CA Grand Dax, interrogeant l'offre périscolaire.
- Une augmentation du nombre de familles sur le territoire et donc une évolution des besoins.
- Une hausse particulièrement importante des familles monoparentales, qui sont des familles présentant un niveau de revenus plus faible en moyenne.

- Plus largement, des situations de fragilités identifiées pour un certain nombre de familles du territoire.
 - Un niveau de revenus hétérogène entre les différentes communes de l'intercommunalité, indicateur d'une nécessité d'identifier des infra-territoires au sein de MACS, avec des dynamiques spécifiques.
- Un territoire à l'offre riche et variée (notamment en soutien à la parentalité) mais des marges de développement à investiguer.

Structures d'accueils

- un établissement d'enseignement scolaire : Ecole Publique du Vieux Fronton
Adresse : 27 Rue des Ecoliers - 40230 JOSSE
- une Micro Crèche : Micro-crèche Yan Petit
Adresse : 135 rue du Pont de la Môle - 40230 JOSSE
- Le LAEP de MACS : se déplace sur 3 communes
Communes de : Magescq, Saubion et Saint Martin de Hinx
- un accueil de loisirs sans hébergement :
Adresse : Accueil de loisirs Les enfants de l'Adour - 102 Route du Moulins - 40230 ST JEAN DE MARSACQ
- un Espace Jeunes (en sommeil) :
Adresse : 102 Route du Moulins - 40230 ST JEAN DE MARSACQ
- un collège : Collège Aimé CESAIRE
Adresse : 450 avenue George SAND- 40230 ST GEOURS DE MAREMNE
- un lycée : Lycée Sud des Landes
Adresse : Voie Romaine - 40230 ST VINCENT DE TYROSSE

Qualités des locaux et espaces : tous les locaux et espaces communaux répondent aux règles de sécurité et sont soumis régulièrement aux contrôles obligatoires.

Équipements sportifs, culturels et de loisirs

La commune dispose au sein de l'établissement scolaire :

- de deux salles pour l'Accueil Périscolaire,
- d'une salle de motricité,
- et d'une salle d'arts visuels utilisée pour les activités scolaires et périscolaires.

Sur la commune se trouve également une salle des fêtes permettant d'accueillir des rassemblements (fêtes locales, manifestations, activités des associations, activités du Service Périscolaire...).

Au niveau sportif, la Commune est dotée :

- d'un fronton,
- d'un city stade,
- d'un terrain de tennis,
- d'un chemin du halage,
- d'une base nautique.

A proximité de la salle des fêtes et du city stade, une aire de jeux a été aménagée afin de créer un réel lieu de convivialité et de distraction à destination des enfants et des familles.

Points forts, points faibles

Points forts	Points faibles
La commune de Josse appartient à la Communauté de Commune MACS active dans le domaine de la petite enfance/famille et de l'enfance/Jeunesse/Sports	Tissus associatif présent sur la commune mais pas de liens avec l'accueil périscolaire
La commune possède une structure d'accueil pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans : micro crèche Yann Petit	T A D (Transport d'aide à la demande) mis en place par la MACS mais pas utilisé sur la commune de Josse
La municipalité peut s'appuyer sur des animatrices qualifiées et expérimentées	Pas de structure d'accueil sur la commune pour les jeunes (plus de 11ans), difficulté de répondre aux besoins pour cette tranche d'âge
Le centre du village est aménagé afin de créer un lieu de rencontre familles/enfants/jeunes, d'animer le coeur du village	



PUBLICS CIBLÉS

Enfants de moins de 3 ans	8
Enfants de 3 ans à 6 ans	14
Enfants de 6 à 11 ans	46
Enfants de 11 à 14 ans	55
Enfants de 14 à 18 ans	59

Modalités de participation aux projets

Enfants de 3 à 11 ans

tous les enfants scolarisés à l'école de Josse remplissent un dossier d'inscription à l'accueil périscolaire et peuvent fréquenter la structure en fonction des besoins des familles.

Les enfants peuvent participer aux projets mis en place par l'équipe d'animation. Ils sont concertés par le biais d'enquête (1 à 2 fois par an) afin de mettre en place des projets qui correspondent à leurs envies.

PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires institutionnels

La Communauté des Communes Marenne Adour Côte Sud qui intervient dans la structure de pilotage et l'élaboration du PEDT, et contribue à la formation des équipes d'animation

La SDJES

La CAF des Landes

L'Éducation Nationale

Partenaires Associatifs

L'association des Parents d'élèves

Association Dance Move
Association de danse pour les enfants de 4 à 18 ans

Services Municipaux

Au niveau du **Service Périscolaire**, quatre agents : :

- une animatrice territoriale, catégorie B
- une ATSEM, BAFA
- une animatrice, BAFA

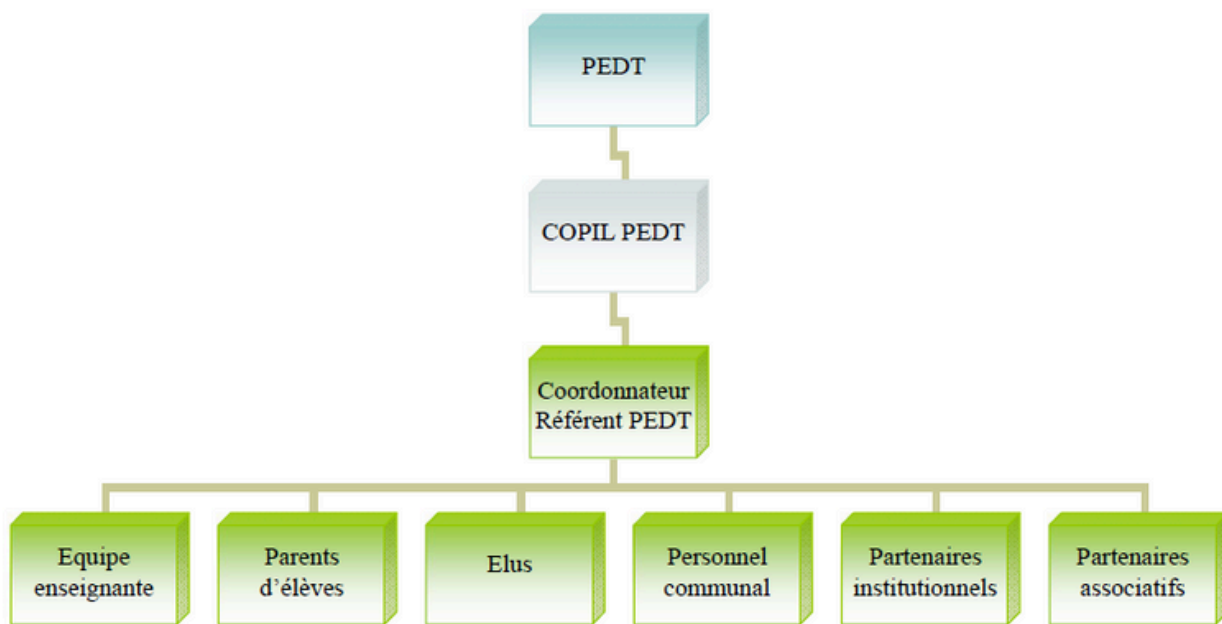
un agent de restauration

Au niveau de la **micro crèche**, quatre agents :

- une Éducatrice de Jeunes Enfants
- 2 Agents d'animation CAP Petite Enfance

Et des intervenants extérieurs (Ludobus, psychologue, conteuse...)

GOVERNANCE DU PEDT



Composition du comité de pilotage

Le Comité de pilotage est composé de :

- M. le Maire de JOSSE
- un élu
- la Directrice du Service Périscolaire-Coordonnatrice PEDT
- le Directeur d'Ecole
- un représentant de l'Association des Parents d'Élèves
- la Directrice de la Micro Crèche
- la Directrice de l'ALSH
- la chargée de la Convention Territoriale Globale, de la communauté des communes MACS
- un représentant des délégués des parents d'élèves du Conseil d'École
- un représentant du Service Départemental, à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- un Conseiller territorial de la Caisse d'Allocations Familiales des Landes

Méthode et rythme de travail

Le comité de pilotage est une instance essentielle dans la conception, la mise en place, le suivi, et l'évaluation du PEDT.

Il se réunit au moins deux fois dans l'année afin de faire un bilan en cours d'année et de faire l'évaluation en juin.

Des comités de pilotage intercommunaux ont également lieu deux fois dans l'année sous la gouvernance de la commune de Saint Jean de Marsacq.

Des COTECH (Comité Technique) sont organisés avec les techniciens référents des 5 communes : Laure Secheer, Aurélie Andrault, Yan Dulucq, Magali Charbonnier, Céline Pebayle et la chargée de coopération MACS Emmanuelle ETCHEVERRY. Ces comités permettent de mettre en commun les connaissances et compétences des techniciens et d'assurer une continuité éducative.

Coordonnateur PEDT

Mme Céline PEBAYLE (responsable pédagogique)
Fonction : Directrice APS et Coordinatrice PEDT
Adresse : Ecole Publique du Vieux Fronton
27 Rue des Ecoliers – 40230 JOSSE
Tél. : 05.58.77.75.18
Adresse électronique : aps@josse.fr

Correspondant élu

M. Patrick BENOIST
Fonction : Maire
Adresse : Mairie
88 Rue du Pont de la Môle – 40230 JOSSE
Tél. : 05.58.77.70.88
Adresse électronique : contact.mairie@josse.fr

Articulation avec les dispositifs existants sur le territoire

Une Convention Territoriale Globale a été signée entre la CAF et la Communauté de communes MACS (Maremne, Adour, Côte Sud). Elle couvre la période 2023-2026. La CTG a ainsi pour objectif de définir le projet social du territoire et de servir de point de convergence des PEDT des communes, en cohérence avec les priorités d'action identifiées dans le respect des champs d'intervention de chacun.

VALEURS PARTAGÉES : OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

Les orientations stratégiques de la CTG sont :

- d'assurer un accès harmonisé aux services
- de promouvoir des services de qualité
- d'investir dans la prévention
- de prendre en compte les besoins particuliers
- et de favoriser l'engagement citoyen

Les besoins à couvrir sur le territoire ont été recensés par la communauté de communes MACS et se déclinent en 21 fiches actions réparties sur 5 thématiques :

- L'accès harmonisé
- Des services de qualité
- La prévention
- Les besoins particuliers
- L'engagement citoyen

L'offre enfance jeunesse sur le territoire

La compétence de mise en réseau permet de co-construire des projets d'intérêt communautaire avec les animateurs et les directeurs des accueils de loisirs et le service Enfance-Jeunesse de MACS.

Ces projets tendent à améliorer la qualité dans les accueils à travers de temps de qualification, des ressources, des démarches et des événements répondant aux besoins du territoire.

Ils émanent des équipes pédagogiques, des élus, des familles, du service Enfance Jeunesse de MACS.

En fonction de leur pertinence et de l'engouement du réseau, ils sont organisés de façon collégiale.

Les structures choisissent de s'inscrire sur certains projets, en adéquation avec leur propre projet éducatif et en fonction de l'engouement des jeunes.

Les communes de l'intercommunalité, Saint Jean de Marsacq, Sainte Marie de Gosse, Saint Martin de Hinx, Saubusse et Josse se sont concertées lors d'un COPIL intercommunal afin de s'appuyer sur les mêmes axes pour une meilleure continuité éducative autour de l'enfant.

Suite au COPIL intercommunal et après avoir fait l'état des lieux sur notre commune ainsi que le bilan de notre ancien PEDT, nous privilégions de travailler sur les axes suivants :

- Renforcer la prévention auprès des jeunes
- Favoriser l'accueil des enfants à besoins particuliers
- Susciter l'engagement des jeunes par des démarches d'aller vers

La micro crèche et l'école sont associés à la réflexion et l'écriture des objectifs et actions.

Renforcer la prévention auprès des jeunes

Objectifs

Sensibiliser à l'utilisation responsable du numérique
Promouvoir la santé et le bien être
Accompagner vers des pratiques Eco responsables

Actions

Sensibiliser à l'utilisation responsable du numérique

Accompagner les enfants dans les projets de création numérique (journal APS)

Mettre en place des temps de sensibilisation aux dangers du numérique : cyberharcèlement, fausses informations...

Développer des actions de prévention du numérique (e-enfance)

Promouvoir la santé et le bien-être

Proposer une activité physique quotidienne (pause méridienne)

Proposer des outils pour la gestion des émotions, la verbalisation et le respect des émotions exprimées

Mettre en place des temps de paroles

Projet sur l'Hygiène dentaire et des mains

Communication aux familles sur l'élaboration des goûter

Apporter des notions d'équilibre alimentaire

Accompagner vers des pratiques Eco responsables

Redynamiser le projet de tri sélectif

Accompagner sur l'utilisation du composteur

Création d'outil favorisant à l'économie d'énergie

Sensibiliser au gaspillage alimentaire, à la surconsommation.

Evaluation/Indicateurs

- Nombre d'actions menées
- Nombre de jeunes informés
- Nombre de parents informés
- Diminution des absences (contagion lors d'épidémie))
- Meilleure gestion des émotions (colère, peur...)
- Diminution du ramassage des ordures (sensibilisation)
- Diminution de la consommation d'énergie

Accentuer la démarche inclusive

Objectifs

Fortifier le respect et la tolérance
Former les acteurs éducatifs
Individualiser les accueils selon les besoins

Actions

Fortifier le respect et la tolérance

Former les acteurs éducatifs

Individualiser les accueils selon les besoins

Mettre en place des ateliers débats sur différentes thématiques : différence, stéréotypes et préjugés, inégalités, ...

Réaliser des courts-métrages représentant des thématiques abordées, des affichages

Mener des actions contre les différentes formes d'incivilités

Définir des actions pour améliorer le vivre ensemble en prenant en compte l'autre

Apprendre aux enfants le consentement de manière implicite et explicite

Former les directeurs au dispositif PHARE' de l'Éducation Nationale

Transmettre les informations aux équipes (réunion d'information)

Créer un drive pour le partage d'informations et de formations

Informar et sensibiliser les familles

Accompagner les consentement de l'enfant

Créer et faire remplir une "Fiche des besoins de l'enfant".

Instaurer des rituels permettant l'expression : mur des humeurs, bâton de parole, météo du jour, ...

Echanger concernant les besoins des enfants et les postures à adapter en réunion d'équipe

Evaluation/Indicateurs

- Nombre d'actions menées
- Nombre de jeunes informés
- Nombre de parents informés
- Nombre de personnels formés et informés
- Respect de soi, des autres (diminution des incivilités)
- Sensation de bien-être au sein des structures d'accueil
- Diminution du nombre de situation de harcèlement

Promouvoir l'engagement auprès des enfants et des jeunes

Objectifs

Répondre aux besoins d'accueil des jeunes

Favoriser l'implication à travers la démarche de projet

Associer l'ensemble des acteurs éducatifs aux projets

Actions

Répondre aux besoins d'accueil des jeunes

Favoriser l'implication à travers la démarche de projet

Associer l'ensemble des acteurs éducatifs aux projets

Recueillir les attentes des jeunes

Chercher une solution pérenne pour l'accueil des jeunes

Coconstruire des projets participatifs

Impliquer les enfants et les jeunes dans l'organisation de leur espace de vie

Inclure les enfants et les jeunes dans l'organisation d'événements : portes ouvertes, spectacles, ...

Organiser une réunion trimestrielle incluant tous les acteurs éducatifs

Rédiger des comptes rendus accessibles à tous, mentionnant les problématiques et les avancées

Evaluation/Indicateurs

- Nombre d'actions menées
- Nombre de jeunes informés
- Nombre de parents informés (comptes rendus accessibles)
- Solution pour l'accueil des jeunes
- Nombre de projets jeunes et de jeunes impactés
- Nombre de réunions incluant les acteurs éducatifs et taux de participation des différents acteurs

COHERENCE ENTRE LE PEDT ET LE PROJET D'ECOLE

Organisation de la concertation et du dialogue

- L'accueil périscolaire et l'école développent des articulations de cohérence entre les temps scolaires et périscolaires par la mise en place de règles communes, des échanges réguliers entre les enseignants et le personnel communal (Directrice du Service Périscolaire, ATSEM, personnel de service de la restauration scolaire).
- Une réunion commune est tenue le jour de la pré-rentrée entre les enseignants et personnel communal.
- Des rencontres ont régulièrement lieu entre le Directeur d'école et la Directrice de l'Accueil Périscolaire pour avancer sur des projets communs.
- La Directrice du Service Périscolaire assiste aux conseils d'école.
- Le Directeur de l'école fait partie de la structure de pilotage et les enseignantes peuvent être invitées aux réunions du COPIL.

Démarche de construction

- L'école réalise actuellement une évaluation qui donnera suite à une écriture du projet d'école. Les axes du nouveau PEDT ont été choisis en collaboration avec les enseignants, les services périscolaires et extrascolaire afin d'assurer une continuité éducative.
- Les enseignants s'appuieront sur les axes du PEDT pour développer des actions des complémentarités dans leur projet d'école.

MODALITÉS D'ORGANISATION GLOBALE DU PEDT

Les coordonnateurs PEDT des cinq communes rattachées à l'accueil de Loisirs intercommunal participent à des réunions de travail entre techniciens.

Les membres du COPIL intercommunal ont défini les axes du PEDT. Ces axes appartiennent à la convention territoriale globale MACS, dont toutes les communes sont signataires.

Les techniciens ont ensuite travaillé sur les axes, les objectifs et les actions à mettre en place sur leur commune avec des indicateurs de réussite.

Etant donné la structuration des différents accueils. La complémentarité entre le projet d'école et l'accueil périscolaire est recherchée les jours de classe.

Le plan mercredi lui est dédié à la découverte des cinq communes afin que les enfants identifient mieux le territoire intercommunal. Il est difficile de mettre en place une complémentarité entre le projet d'école des cinq communes et le plan mercredi.

Le même problème est rencontré avec l'accueil extrascolaire. A chaque période des projets d'animations sont mis en place en s'appuyant sur les objectifs définis dans le PEDT de la commune de Saint Jean de Marsacq. Sur ces temps, l'accueil participe également à la co-construction de certains projets avec MACS.

ARTICULATION ÉCOLE/ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Accueil périscolaire déclaré

L'école et le service périscolaire de la commune accueillent les enfants de 3 à 11 ans.

L'accueil périscolaire sis école de Josse a fait l'objet d'une 1^{re} déclaration à la SDJES40 le 11/06/2012 et d'une convention avec la CAF des Landes.

La télédéclaration est renouvelée avant chaque début d'année scolaire pour le temps d'accueil du matin et du soir.

L'accueil dispose de 2 salles, une salle pour les enfants de maternelle au CP et une salle pour les enfants de CE1 au CM2. La salle de motricité est partagée avec les enseignants suivant les besoins.

Les enseignants disposent de trois salles de classe.

La commune s'est dotée du logiciel « City Family » afin de faciliter les inscriptions au service de l'accueil périscolaire. Cet outil permet de diminuer l'impact écologique grâce à l'envoi des factures dématérialisées.

Accueil périscolaire non déclaré

La pause méridienne, service gratuit assuré par la commune, n'est pas soumise à déclaration.

Les taux d'encadrement pratiqués sont d'un agent de restauration et de trois animatrices qualifiées pour 60 enfants (dont 14 enfants de moins de 6 ans et 46 de plus de 6 ans).

Deux services sont assurés chaque jour :

- premier service : enfants de la maternelle au CP, 27 enfants, les enfants sont sous la responsabilité de l'agent de restauration et d'une animatrice qualifiée. Les enfants du CE2 au CM2, 33 enfants sont en récréation sous la surveillance de deux animatrices, des activités d'accès libres sont proposées, activités manuelles (peinture, scoubidou, coloriage...), jeux de société, activités sportives (pelote, foot, ping pong...) ou accès au coin calme, coin lecture.
- deuxième service : les enfants de CE2 au CM2 sont sous la responsabilité de l'agent de restauration et d'une animatrice qualifiée. Les enfants PS et MS vont à la sieste avec l'ATSEM afin de respecter au mieux leur rythme. Les enfants de GS, CP sont en récréation sous la surveillance d'une animatrice qualifiée, des activités libres sont à leur disposition.

Qualité éducative des activités proposées

- Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire est renouvelé tous les ans, il prend en compte les objectifs fixés par le PEDT

- Les salles d'accueil Périscolaire ont été réaménagées afin de rendre les enfants plus autonomes et acteurs de leur temps de loisirs (accès aux jeux, aux activités libres et aux coins jeux).

Un espace bibliothèque est installé dans chacune des salles afin de créer un petit repaire calme pour les enfants.

- Des activités sont également proposées à chaque période, les enfants sont libres d'y participer ou pas.
- L'enfant organise son temps de loisirs en fonction de ses envies, de son rythme et de ses besoins. Il a le choix de ne rien faire.

- Tous les enfants scolarisés remplissent un dossier d'inscription en début d'année scolaire et peuvent ensuite s'inscrire à l'accueil en fonction des envies et besoins des familles.

L'école et le service périscolaire de la commune accueillent des enfants à besoin particulier. Les PAI sont co signés par les services scolaire et périscolaire.

- Plusieurs projets sont menés avec l'école : hygiène dentaire, "boule de neige" (contre le gaspillage), lutte contre le harcèlement, coin des émotions

LES AUTRES TEMPS ET ESPACES DE VIE DE L'ENFANT ET/OU DU JEUNE

Articulation avec les projets/activités/actions proposées dans les autres temps et espaces de vie de l'enfant et/ou du jeune

- L'Association des Parents d'Elèves propose et organise différentes manifestations en faveur des enfants : loto de l'école, carnaval, fête de l'école... auxquelles l'école et l'accueil périscolaire s'associent.
- L'association Dance Move propose différents cours aux enfants, adolescents et adultes et un spectacle en fin d'année scolaire.
- Le Comité des Fêtes organise, chaque année, les fêtes locales, moment de rencontre convivial entre les différentes familles de la Commune ;
- La Médiathèque située à Saint -Jean -De-Marsacq est gratuite pour les habitants de Josse et de Saint-Jean-de-Marsacq.

Elle propose des animations en partenariat avec MACS et la Médiathèque Départementale des Landes (des sorties de résidence d'artistes, des rencontres d'auteurs...). Il est aussi possible d'y retrouver des matinées jeux, des séances de lecture et des ateliers « bidouille ». Lors des matinées jeux, une sélection de jeux de société, appartenant à la médiathèque ou prêtés par le Ludobus, sont à disposition des enfants. Ils peuvent jouer seuls, à plusieurs, entre enfants ou avec les parents.

Enfin, des expositions sont aussi régulièrement proposées permettant de découvrir différentes thématiques.

ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT

Accueil des enfants de 0 à 3 ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h/18h							
18/00/800							

	Micro crèche
	Famille



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7h30/8h45							
8h45/12h15							
12h15/14h							
14h/16h30							
16h30/18h30							
18h30/7h30							

	Ecole
	Aps Josse
	Aps Saint Jean de Marsacq
	Famille

INFORMATION ET PARTICIPATION DES FAMILLES AU PEDT

Les informations sont transmises aux familles dont les enfants sont scolarisés par le biais de mails. Le PEDT peut être envoyé par mail sur demande des familles, il est également mis en ligne, sur le site de la commune de Josse, accessible par l'ensemble des administrés.

Les familles participent activement, à l'évaluation du PEDT en répondant aux enquêtes. L'association des parents d'élèves et les délégués des parents d'élèves participent au COPIL et ont pour rôle de représenter l'ensemble des familles et de leurs transmettre les informations.

EVALUATIONS

Les critères d'évaluations apparaissent sur les fiches actions partagées par l'ensembles des structures d'accueil de la communes. Nous avons réalisé un grille d'évaluation à partir des différentes actions à mettre en place (grille en annexe). Un bilan sera fait pour chaque action à partir des critères d'évaluation. Les actions seront enrichies par les projet d'école. Le PEDT n'est pas figé, c'est un outil évolutif.

SIGNATAIRES DU PROJET

JOSSE, le 22 MAI 2025

A , le

Mr le Maire

SDJES



Patrick Benoist